

Compte Administratif 2020

Le Compte Administratif de la Communauté de Communes « Les Coteaux Bordelais » se résume ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		500 000,00 €	80 871,40 €		80 871,40 €	500 000,00 €
Opération exercices	7 591 894,49 €	9 505 019,28 €	1 976 972,37 €	2 334 722,11 €	9 568 866,86 €	11 839 741,39 €
Total	7 591 894,49 €	10 005 019,28 €	2 057 843,77 €	2 334 722,11 €	9 649 738,26 €	12 339 741,39 €
Résultat de clôture		2 413 124,79 €		276 878,34 €		2 690 003,13 €

I) La section de Fonctionnement

Cette section fait ressortir un **excédent de clôture de 1 913 124.79 €** auquel s'ajoute l'**excédent de n-1 de 500 000 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **2 413 124.79 €**.

α- Les Dépenses de Fonctionnement

FONCTIONNEMENT	TOTAL BP + BS + DM 2020	TOTAL EXECUTE	%
Dépenses - Chapitres budgétaires			
011 - charges à caractère Général	1 536 000,00 €	1 287 578,01 €	84%
012 - charges de personnel et frais assimilés	465 000,00 €	361 651,66 €	78%
014 - atténuation de produits	2 556 000,00 €	2 551 731,00 €	100%
65 - autres charges de gestion courante	3 264 900,00 €	3 199 038,10 €	98%
66 - charges financières	50 000,00 €	43 030,47 €	86%
67 - charges exceptionnelles	46 000,00 €	45 365,33 €	99%
Total Fonctionnement "opérations réelles"	7 917 900,00 €	7 488 394,57 €	95%
022 - dépenses imprévues	520 400,00 €	- €	
023 - virement à la section d'investissement	810 610,00 €	- €	
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	114 000,00 €	103 499,92 €	
Total Fonctionnement autres opérations	1 445 010,00 €	103 499,92 €	
Total Fonctionnement Dépenses	9 362 910,00 €	7 591 894,49 €	

Les crédits au chapitre « charge à caractère général » 011 ont été utilisés à 84%, notamment pour les contrats SSIEG des accueils de loisirs (740 K€), la lutte contre les frelons asiatiques (17 K€), l'entretien de la voirie intercommunale (108 K€), convention de service commun avec les communes (95 K€), les contrats de maintenance (30 K€), ...

Des dépenses prévues n'ont pas pu être réalisées à cause de l'épidémie de COVID-19, notamment le festival des coteaux (50 k€) mais d'autres ont été nécessaires (achat de masques 70 K€ pour la population). Une réserve (100 k€) pour aider éventuellement les associations sous SSIEG pendant cette période avait été constituée mais non utilisée.

Le chapitre des « charges de personnel » 012 est inférieur aux prévisions. Tous les concerts musicaux du printemps reportés à l'automne n'ont pas pu avoir lieu, les rémunérations en contrats GUSO non rémunérés.

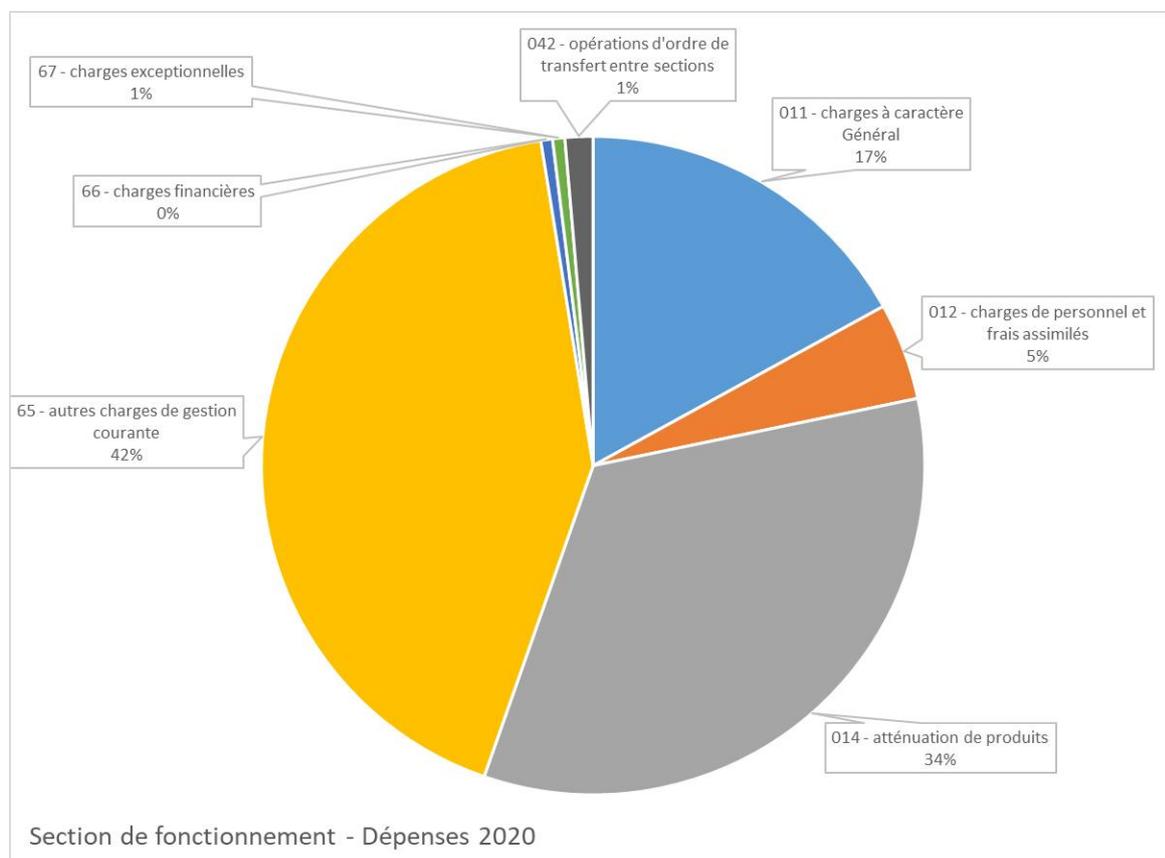
Les crédits au chapitre « atténuations de produits » 014 ont été utilisés dans leur intégralité puisqu'ils correspondent à des montants déterminés et fixes sur l'exercice. L'attribution de compensation est de 1 330 K€, et la dotation de solidarité de 521 K€.

Le FNGIR quant à lui est de 525 K€ et le fonds national de péréquation intercommunale (FNPIC) est de 177 K€ (+27 k€ par rapport à 2019).

Les crédits au chapitre « autres charges de gestion courante » 65 ont été consommés à 98%. Ce chapitre comporte les cotisations aux organisations syndicales telles que le SEMOCTOM (2.1 M€), le PETR (61 K€), le SYSDAU (19 K€), Gironde Numérique (27 K€), les syndicats GEMAPI (70 K€). Les associations gérant les crèches (534 K €) et réalisant des activités auprès de la jeunesse (108 K€) sont également dans ce chapitre. Enfin 31 K€ sont accordés à l'Office de Tourisme de l'Entre deux Mers dans le cadre du contrat 2018-2020.

La subvention accordée au CIAS (120 K€) permet la réalisation des actions du service comme celui du portage de repas ou du Transport à la Demande par exemple.

Le chapitre « charges financières » 66 prend en compte les intérêts des emprunts inscrits au budget général ainsi que les ICNE (intérêts courus non échus). Il est en diminution cette année, en raison de remboursements d'emprunts arrivés à terme et de la non réalisation de la totalité de l'emprunt prévu au budget.



b – Les Recettes de Fonctionnement

Recettes - Chapitres budgétaires	TOTAL BP + BS + DM 2020	TOTAL EXECUTE	%
002 - Excédent reporté	500 000,00 €	500 000,00 €	100%
013 - atténuation de charges	5 000,00 €	5 764,25 €	115%
70 - produits des services		1 745,50 €	
73 - impôts et taxes	7 659 110,00 €	8 034 564,94 €	105%
74 - dotations subventions et participations	1 193 300,00 €	1 425 153,55 €	119%
75 - autres produits de gestion courante	500,00 €	534,81 €	107%
Total Fonctionnement Recettes	9 362 910,00 €	10 005 019,28 €	107%

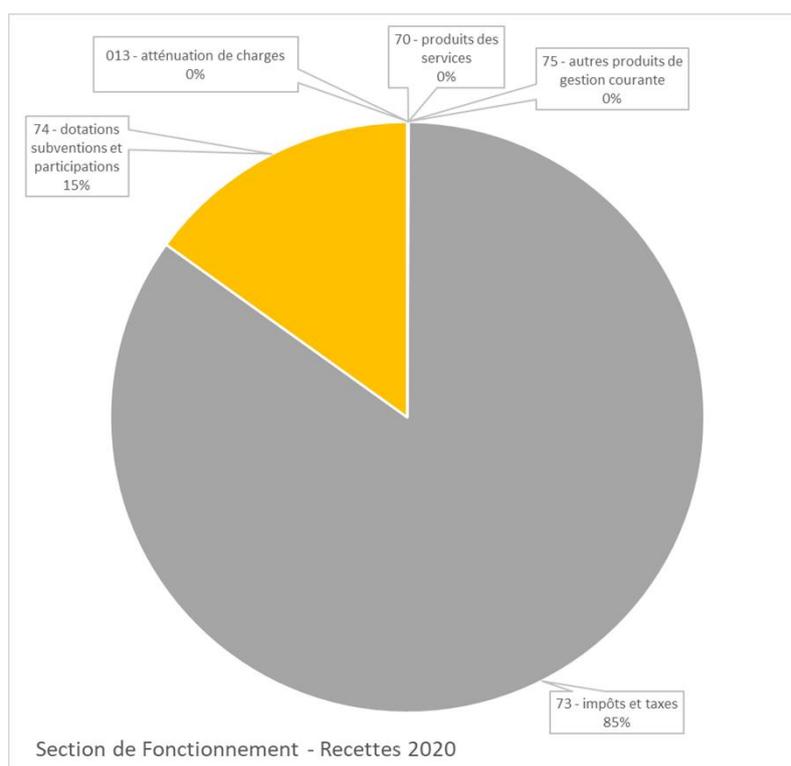
L'excédent reporté au chapitre 002 correspond à l'affectation du résultat 2019.

Les atténuations de charges au chapitre 013 correspondent essentiellement à la participation des agents aux frais de tickets restaurant (5.6 K€).

Le produit des impôts et taxes au chapitre 73 est en augmentation par rapport aux prévisions due au simple effet base (revalorisation légale des bases, installation de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises) : TASCOM (Taxe sur les surfaces commerciales) + 137 K€ ; + 167 K€ Impôts locaux, ...

Au chapitre 74, le montant des dotations de l'Etat (< 700 K€) est en stagnation par rapport à l'an passé. Des compensations CET, TH ont également été perçues (+160 K€). L'Etat a reversé 20 000 € au titre de l'achat des masques à la population.

Au chapitre 77 les produits exceptionnels, correspondent à la surcompensation SSIEG de l'UFCV (33 k€) et de remboursement d'assurances (sinistres et personnels) (3 k€).



II) Section d'Investissement

Cette section fait ressortir un excédent de **357 749.74 €** auquel s'ajoute le **déficit n-1 de 80 871.40 €**. Le résultat cumulé de cette section, donne un résultat de clôture excédentaire de **276 878.34 €**.

a - Les Dépenses d'Investissement par opération

Opération	Désignation	BP+RAR+BS+DM	Total Réalisé	%
101	Equipement du siège	94 897,77 €	18 885,19 €	20%
102	Zones d'Activités	138 300,21 €	86 524,14 €	63%
103	Bâtiments communautaires (crèches, CLSH Tresses)	512 864,69 €	272 479,09 €	53%
104	Equipement (mobilier structures, équipement culturel)	181 317,73 €	81 801,79 €	45%
105	Voiries communautaires	1 160 441,29 €	933 186,72 €	80%
106	Chemins / Environnement	40 000,00 €	- €	0%
107	Domaine de la Frayse	100 000,00 €	1 824,00 €	2%
Total des opérations		2 227 821,69 €	1 394 700,93 €	

A l'opération « équipement du siège » ont été réalisés un développement du logiciel de GED (2.1 K€), une mise aux normes électriques des bureaux (9.5 K€), le remplacement d'une unité de climatisation extérieure (5 K€) et le début des travaux d'accessibilité (place de parking pour 1.8 k€).

A l'opération « zone d'activités », la signalétique de la zone a été installée 20 k€, et 66 k€ dépensés pour l'aménagement rue Pascal suite à la mise en place par la Région de la ligne de car express sur la RD 936 (sécurisation et rationalisation du stationnement).

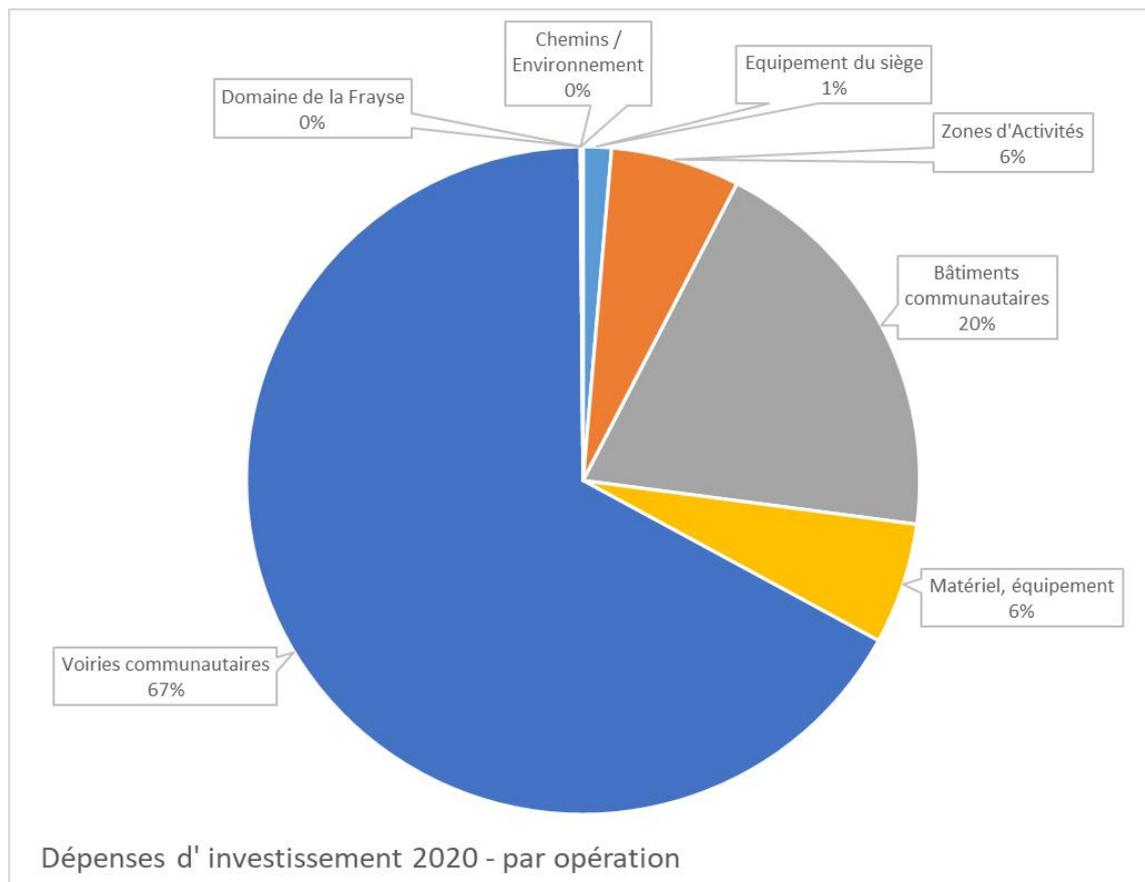
A l'opération « bâtiments », les dépenses correspondent essentiellement à la fin de la construction de la nouvelle crèche de Salleboeuf (222 k€) et des travaux dans les autres structures (3 k€ pour Petit Prince, 5 k€ pour Vertelune, 40 k€ pour les Bons Enfants).

A l'opération « matériels d'équipement » correspondent pour la majeure partie au mobilier acheté pour la crèche Capucine (54 K€), au logiciel « famille » (7.7 k€) et des barrières de sécurité protégeant le bâtiment détruit du CLSH de Tresses (6 k€).

A l'opération « voiries communautaires » il s'agit du paiement des programmes voiries 2019 et 2020.

A l'opération « chemins / environnement » aucune dépense n'a été réalisée en 2020.

A l'opération « Domaine de la Frayse », un relevé planimétrique a été réalisé (1.8 k€).



b - Les Recettes d'Investissement par opération

Opération	Désignation	BP+RAR+BS+DM	Total Réalisé
101	Equipement du siège	- €	- €
102	Zones d'Activités	- €	- €
103	Bâtiments communautaires (crèches, CLSH Tresses)	408 142,99 €	338 782,99 €
104	Equipement (mobilier structures, équipement culturel)	55 682,00 €	5 380,80 €
105	Voiries communautaires	- €	- €
106	Chemins / Environnement	- €	- €
107	Domaine de la Frayse	- €	- €
Total des opérations		463 824,99 €	344 163,79 €

Les recettes correspondent aux subventions obtenues pour la construction de la crèche de Salleboeuf (176 k€ de DETR, 161 k€ de CAF) et 5.3 k€ de la CAF pour le logiciel « familles ».

c - Les Restes à Réaliser (RAR)

Certaines dépenses ou recettes engagées sur 2020 et certaines n'ont pas pu être réalisées ou facturées sur l'exercice. Elles sont donc en Reste à Réaliser et comptabilisées sur l'exercice suivant, ici 2021 (sur le Budget Supplémentaire).

Les RAR s'élèvent à 315 805.13 € en dépenses et 125 042.00 € en recettes comme suit :

Opération 101 = 52 923.94 € (travaux de réhabilitation / accessibilité)

Opération 102 =

- 1 680 € (signalétique ZA)

Opération 103 =

- En dépenses : 117 703.78 € (travaux dans les crèches)
- En recettes : 69 360€ (solde subvention CAF crèche Salleboeuf)

Opération 104 =

- En dépenses : 82 215.34 € (jeux extérieurs crèches)
- En recettes : 55 682 € (subvention CAF pour les jeux extérieurs)

Opération 105 = 54 639.07 € (programme de voirie 2019 et 2020)

d - Les Dépenses d'Investissement hors opération

Dépenses		2020		
Chapitre / Article	Désignation	BP+BS+RAR+DM	Total Réalisé	%
Chapitre 001 - solde d'exécution de la section		80 871,40 €	80 871,40 €	100%
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		567 000,00 €	560 729,06 €	99%
16 / 1641	Emprunts -Remboursement Capital	380 000,00 €	374 308,71 €	
16873	Aire de covoiturage Salleboeuf	157 000,00 €	156 931,35 €	
168758	Autres groupements THD - GN	30 000,00 €	29 489,00 €	
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		40 000,00 €	18 695,38 €	47%
041/204132	Département : Aire de covoiturage Salleboeuf *	0,00 €	6 064,63 €	
041/21318	Opération patrimoniales	20 000,00 €		
041/21752	Opération patrimoniales	20 000,00 €	12 630,75 €	
Chapitre 020 - Dépenses imprévues		227 162,55 €		
Chapitre 204 - Subvention d'équipement		10 000,00 €	2 847,00 €	28%
204131	Département (schéma mobilités)	10 000,00 €	2 847,00 €	
Total hors opérations		925 033,95 €	663 142,84 €	72%

Le solde d'exécution de la section 001 correspond à l'affectation du résultat 2019.

Le chapitre 16 correspond au remboursement du capital des emprunts (374 k€), au solde de la participation à la construction de l'aire de co-voiturage de Salleboeuf (156 k€) et à la participation annuelle au Très Haut Débit avec Gironde Numérique (29 k€) (année 2/18).

Le chapitre 041 correspond à des opérations d'ordre d'intégration de frais d'études ou de publication d'annonces légales, le même montant se retrouve au chapitre 041 côté Recettes.

e - Les Recettes d'Investissement hors opération

Recettes		2020		
Chapitre / Article	Désignation	BP+BS+RAR+DM	Total Réalisé	%
021	Virement de la section de fonctionnement	810 610,00 €		
040	Opérations d'ordre	114 000,00 €	103 499,92 €	91%
Chapitre 10 - Dotations, fonds divers...		1 724 420,65 €	1 868 363,02 €	108%
10222	FCTVA	100 000,00 €	243 942,37 €	
1068	Excédents de fonctionnement	1 624 420,65 €	1 624 420,65 €	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées		0,00 €	0,00 €	
1641	Emprunt d'équilibre	0,00 €		
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales		40 000,00 €	18 695,38 €	47%
041/16873	Département : aire de covoiturage *	0,00 €	6 064,63 €	
041/2031	Opérations patrimoniales	20 000,00 €	12 630,75 €	
041/2033	Opérations patrimoniales	20 000,00 €		
Total hors opérations		2 689 030,65 €	1 990 558,32 €	74%

Le virement de la section de fonctionnement est à hauteur de 810 K€.

Le chapitre 040 (103 K€) comptabilise les opérations d'amortissement, le même montant se trouve en section de fonctionnement côté dépenses (chapitre 042).

L'article 10222 (243 K€) correspond au reversement par l'Etat du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée. La collectivité perçoit 16.40% du montant de ses dépenses en investissement et sous certaines conditions.

Un emprunt de 866 K€ avait été inscrit pour équilibrer le budget primitif 2020 mais supprimé lors de l'affectation des résultats au budget supplémentaire 2020.

La section d'investissement se résume ainsi :

BP 2020 + RAR 2019 + BS 2020

RECAPITULATIF INVESTISSEMENT	BP+BS+RAR+DM	Total Réalisé
DEPENSES	3 152 855,64 €	2 057 843,77 €
RECETTES	3 152 855,64 €	2 334 722,11 €